

## Ouverture de la séance du 21 messidor an II (9 juillet 1794) et lecture de la correspondance

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ouverture de la séance du 21 messidor an II (9 juillet 1794) et lecture de la correspondance. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 7;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23275\\_t1\\_0007\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23275_t1_0007_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

# ARCHIVES PARLEMENTAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVENTION NATIONALE

Séance du 21 Messidor An II  
(Mercredi 9 juillet 1794)

Présidence de LOUIS (du Bas-Rhin)

Persée  
BY:  
=



La séance s'ouvre à onze heures : le citoyen Louis occupe le fauteuil.

Un membre du comité des dépêches fait lecture de la correspondance suivante.

1

La société populaire de Pont-sur-Aisne félicite la Convention nationale sur l'énergie avec laquelle elle a livré au glaive de la justice les conspirateurs hypocrites qui, sous le prétexte de détruire d'anciens préjugés, voulaient démoraliser le peuple, et tramoient la ruine de la République, en sapant les principes de morale universelle, qui sont la base des actions humaines et des institutions politiques.

Elle applaudit au décret par lequel elle déclare que le peuple français reconnoît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame, et annonce qu'elle vient de déposer au district une paire de boucles de souliers, une de jarretières; le tout d'argent : une boucle à col, un gobelet d'argent, un fusil de calibre, deux paires de bottes, une giberne, 2 paires de bas, 12 chemises et 15 l. en assignats. Elle destine ces dons aux défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des marchés (1).

2

La société populaire d'Hérisson-l'Allier invite la Convention nationale à continuer de déployer l'énergie avec laquelle elle a jusqu'à ce jour déjoué tous les complots et confondu les conspirateurs. Elle annonce avoir célébré la fête consacrée à l'Être suprême.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Hérisson-l'Allier, s.d.] (2)

« Citoyens,

La tyrannie écrasée, l'aristocratie annihilée, l'égoïsme déconcerté, l'athéisme confondu, l'immortalité de l'âme proclamée, toutes les vertus mises à l'ordre du jour; tel est le résultat de vos sublimes travaux. Ces décrets qui vous ont mérité l'admiration et la reconnaissance des vrais amis de la morale et de la saine philosophie, ont aiguisé contre vous le fer des assassins. Continués, continués à déployer la même énergie, tous les patriotes veillent à votre défense.

Nous avons célébré la fête consacrée à l'Être Suprême avec allégresse et avons juré haine aux tyrans, aux conspirateurs et à tous les ennemis de la République, une et indivisible ».

AUBERGIERS (présid.), P. LUYLIER (secrét.)

(1) P.V., XLI, 109.

(1) P.V., XLI, 110.

(2) C 310, pl. 1209, p. 5.